



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

**SEANCE DU  
20/03/2019**

**Nombre d'élus :**

- en exercice : 31
- présents : 21
- procurations : 5
- Suppléants : 1
- absents : 10
- ayant pris part au vote : 27

**Étaient présents :** Corinne CARDONA, Pierre GOUVERNEYRE, Max VINCENT, Michel BALAIS, Claire BELLE, Jean-Marc NOTTIN, Gérard DARDET, Christian COLOMBO, Pierre-Antoine COLLIN, Jean-Luc POIRIER, Denis VERKIN, Jean-Claude GRANGE, Vincent PEYTEL, Pascal DAVID, Marcel PATIN, Bernard BOURBONNAIS, Françoise MAUPAS, Dominic BOYER-RIVIERE, Gérard KECK, Bernard COQUET, Jean-Michel CARON, Romuald DELABIE.

**Date de la convocation 05/03/2019**

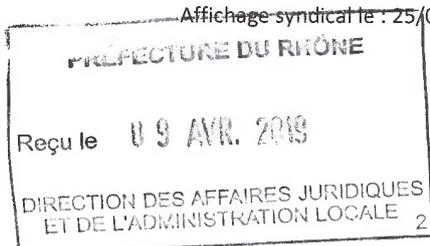
**Conseil syndical du 20/03/2019**

**Certifiée exécutoire par :**

Transmission en préfecture le :  
25/03/2019

<b>Absents représenté(s) :</b>	<b>Par :</b>
Marc GRIVEL	Pierre GOUVERNEYRE
Éric MAZOYER	Denis VERKIN
Isabelle CELEYRON	Jean-Claude GRANGE
Anne-Laure MATHIAS	Gérard DARDET
Nicolas POUSSINEAU	Romuald DELABIE
Laurent MONCEL	Marcel PATIN

Affichage syndical le : 25/03/2019



**Étai(en)t absent(s) :**

Antoine DUPERRAY, Bruno LASSAUSSAIE, Charles MONNERET, Olivier PERROT.

**Secrétaire de Séance élu :**

Françoise MAUPAS

Le **mercredi 20 mars 2019**, les membres du Conseil Syndical sont réunis, régulièrement convoqués par courriel du 05/03/2019, dans la salle du Conseil Municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

---

**Délibération du Conseil Syndical n° 2019-03-08**

**ABROGATION DE LA DELIBERATION N° 2018-03-08 CONCERNANT LA CONVENTION D'OPERATION COMMUNALE  
POUR L'ACQUISITION FONCIERE SUR LA COMMUNE DE SAINT ROMAIN AU MONT D'OR PARCELLE AB 685  
RAPPORTEUR : BERNARD BOURBONNAIS – VICE-PRESIDENT CHARGE DES FINANCES ET DU FONCIER**

Dans le cadre de la politique de veille foncière et de maintien de l'activité agricole un projet d'acquisition d'une parcelle cadastrée AB 685 à Saint Romain au Mont d'Or avait été proposé pour une surface totale de 888 M<sup>2</sup> et un budget prévisionnel de 44 756 €.

Au regard de la surface, des enjeux agricoles que représentent cette parcelle sur ce secteur où un projet de réintroduction d'une activité agricole est à l'étude depuis de nombreuses années, la commune de Saint Romain au Mont d'Or avait envisagé l'acquisition de cette parcelle pour la mettre à disposition d'un futur exploitant agricole.

Ce bien composé d'un petit bâti d'une trentaine de mètres carrés offrait la possibilité, à moyen terme, de créer un logement à vocation agricole pour un porteur de projet sur ce secteur. La problématique du logement agricole en zone périurbaine, pour les nouveaux agriculteurs, est réelle et la collectivité cherche en permanence des solutions. C'est d'ailleurs dans ce contexte que le SMPMO en lien avec ses communes membres, acquière des logements à vocation agricole afin de les louer par bail rural aux exploitants du territoire.

Lors de sa séance du 21 mars 2018, le conseil syndical avait délibéré pour la mise en place de l'opération communale (délibération n° 2018-03-11).

Le conseil syndical, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité l'abrogation de la délibération n° 2018-03-11 du 21 mars 2018 au profit de la commune de Saint Romain au Mont d'Or et autorise le Président à signer les documents nécessaires à cette abrogation.

*Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.  
Suivent au registre les signatures des membres présents.*

*Copie certifiée conforme,  
A Limonest, le 20/03/2019*

Max Vincent,  
Président

